Chapitre X

Les conditions de vie des soldats (1946-1960)

A partir de 1946, on remarqua une réelle volonté du pouvoir colonial d'améliorer les conditions de vie du soldat congolais, même si le budget alloué à la Force publique demeurait toujours limité. Cette volonté se traduisit par des instructions édictées par le Commandement de la F.P. concernant le bien-être et l'éducation des soldats.[525]Ces directives fournissent des renseignements sur ce qui existait déjà et sur les résultats acquis jusqu'alors. Elles insistaient pour que l'on ne fasse pas du militaire congolais, rentrant dans son milieu d'origine, un déclassé incapable de se plier désormais à la rusticité de la vie en brousse et de conserver l'amour et le respect pour les gens de son terroir.

Il convient de noter, cependant, que l'insistance sur le fait d'éviter un grand écart entre le niveau de vie des soldats et celui des civils montre bien que les améliorations, attendues de cette nouvelle politique, seraient fort modestes.

Il est donc utile de se poser la question de savoir comment cette politique sociale a été réellement appliquée.

1. Education à la Force Publique

Après la guerre, il y avait trois types d'enseignement à la F.P. : l'enseignement pour la troupe, l'enseignement pour enfants des soldats et l'enseignement pour femmes des soldats.

---

525 F.P., Instruction sur le bien-être et l'éducation des indigènes de la Force Publique. QGFP, Léopoldville, 1946.

1.1. Enseignement pour la troupe

Il y avait toujours une nette différence entre l'instruction militaire de base et l'enseignement à la F.P.

Après 1945, la formation militaire dans les centres d'instruction resta inchangée. Les recrues séjournaient, durant une année dans un centre d'instruction où elles étaient appelées « candidats soldats » et recevaient l'instruction de base, avec des éléments d'histoire héroïque coloniale et d'action psychologique visant à montrer au soldat la valeur de l'idéalqu'il défendait et de sa propre action.

Après, certains d'entre eux étaient désignés comme candidats gradés aux armes, comme candidats comptables ou opérateurs de radio. D'autres étaient orientés vers l'apprentissage d'un métier. Mais la majorité restait, cependant candidats soldats affectés à différentes unités. Après trois ou quatre ans de service, le candidat soldat accédait au grade de soldat de 1ère Classe et pouvait être envoyé dans une Compagnie en Service Territorial pour y remplir les missions de sécurité intérieure. A la fin du terme de service de sept ans, le soldat qui avait donné satisfaction, pouvait souscrire à un rengagement.

Durant les années d'après-guerre, la valeur du cadre congolais s'est sensiblement améliorée à cause de nombreuses écoles professionnelles.

L'enseignement spécialisé se donnait dans plusieurs écoles professionnelles de la F.P. : Ecole des candidats gradés comptables et dactylographes (de deux ans de cours), Ecole des candidats des Troupes de Transmission (une année de cours) pour former des aides opérateurs, des automaticiens et des opérateurs manuels, Ecole d'auxiliaires du service météorologique pour former des observateurs météorologistes et des opérateurs observateurs. Une Ecole postale a été ouverte, en 1947, à Léopoldville. On ouvrit aussi des Ecoles et Ateliers d'apprentissage des armuriers et mécaniciens cyclistes (deux ans). On continuait à former des soldats tailleurs, des candidats gradés tailleurs, des soldats cordonniers, des candidats gradés cordonniers etdes ajusteurs. Il y avait aussi une Ecole des chauffeurs piloteset une Ecole des mécaniciens chauffeurs, des ateliers d'apprentissage pour former des maçons, des charpentiers, des forgerons, des peintres, des monteurs rentoileurs peintres (aviation) et des mécaniciens moteur (aviation). Des géomètres arpenteurs furent également formés.

Dès 1947 commença la construction de l'*Ecole Centrale de Luluabourg* qui fut créée en vue de l'amélioration de la formation morale et professionnelle du cadre congolais des armes et de préparer l'accession de certains gradés

choisis à de plus grandes responsabilités.[526] Cette école comprenait deux catégories d'élèves : les candidats gradés des armes et les candidats gradés spécialistes. Les candidats gradés des armes se subdivisaient en trois sections : la Section des candidats sergents brevetés (1ère année) de 160 élèves, la Section des candidats sergents brevetés (2eannée) de 140 élèves, et la Section des candidats gradés d'élite, 35 à 40 élèves. Chacune des sections était commandée par un officier qui était assisté par un autre officier et deux sous-officiers pour les sections de plus de cent élèves et d'un sous-officier à la section des gradés d'élite. Le cadre des moniteurs congolais comprenait 18 gradés moniteurs dont 2 gradés d'élite par section de plus de cent élèves, 3 gradés d'élite moniteurs à la section des candidats gradés d'élite. En partant d'un effectif de 300 élèves admis à l'entrée à l'Ecole Centrale, on sélectionnait au bout de deux ans 140 élèves, soit environ 50% qui étaient aptes à exercer les fonctions d'instructeur. Les élèves de la section des candidats gradés d'élite comptaient environ cinq ans de grade de sergent à leur entrée à l'école. Ils y suivaient des cours de réadaptation et de perfectionnement et recevaient, en fin d'année scolaire, le brevet d'aptitude à la fonction de gradé d'élite adjoint à un chef de peloton. Pour la formation des candidats gradés spécialistes,on comptait deux sections : la Section des candidats gradés comptables dactylographes (deux ans de cours pour l'obtention du diplôme : soixante candidats par an) et la Section T.Tr. de 120 élèves destinés à devenir opérateurs, appareilleurs de radio et électriciens mécaniciens).[527]

1.2. Enseignement pour enfants des soldats

Après 1946, les chefs militaires commencèrent à organiser, dans les camps, l'enseignement primaire pour enfants de militaires. Cet enseignement fut d'abord donné par des religieux, ensuite par des enseignants laïcs spécialement recrutés en Europe. Dès 1955, des écoles primaires fonctionnaient dans les camps de Léopoldville, d'Elisabethville, de Thysville, de Luluabourg et de Stanleyville.

Une *Ecole des Pupilles* fut créée à Luluabourg, en 1955, pour les enfants des militaires afin de répondre à une double nécessité : donner la possibilité à ces enfants de poursuivre des études secondaires ; susciter, parmi eux, des vocations et former des cadres de meilleure valeur intellectuelle aptes à accéder dans un avenir, plus ou moins court, au grade d'officier. Pour atteindre ces objectifs, les études offertes devaient se rapprocher, le plus possible, de celles des instituts similaires en Belgique. C'est pour cette raison

526 La Cité Militaire fut construite entre 1947 et 1957 sous la supervision du Major de Génie A. Barbanson sur le Plateau de la Ganza à Luluabourg.

527 FP, Résumé de l'histoire de la Force Publique du Congo belge 1886-1955. Etat-Major de la Force Publique, Léopoldville, 1956, p. 28.

que l'Ecole des Pupilles comprenait, pour un total de trois cents élèves : une section préparatoire comportant une année d'étude (sélection et homologation de la classe) et une section secondaire comportant six années d'études et dont le programme était celui des humanités modernes scientifiques adapté à la structure intellectuelle des élèves. Les cours étaient donnés, à la section préparatoire, par des instituteurs ou régents détachés du service de l'Enseignement. A la section secondaire, les cours étaient dispensés, pour les trois premières années, par des régents détachés du Service de l'Enseignement ; pour les trois dernières années par des licenciés détachés du même service. Pour l'ensemble de l'école, il était prévu, en plus, un maître de gymnastique chargé du cours de gymnastique et de la direction des activités sportives, des officiers et sous-officiers instructeurs responsables de la tenue de la discipline, de l'éducation et de l'instruction militaire des élèves de leurs classes.[528] Les enfants de l'Ecole des Pupilles portaient la tenue militaire.

L'Ecole des Pupilles sera dénommée, en novembre 1959, « *Ecole Royale des Cadets* ». Il était prévu qu'à l'issue des études, les élèves puissent accéder au grade d'adjudant, après une année de cours à l'Ecole Centrale ou pour présenter l'examen d'entrée aux écoles formant les officiers en Belgique. En juin 1960, 10 élèves de l'Ecole des Cadets, ayant pratiquement achevé le cycle des humanités ainsi que 12 civils furent envoyés en Belgique pour y préparer l'examen d'entrée à l'Ecole Royale Militaire. En septembre 1959 fut ouverte, à Luluabourg, une école d'où devaient sortir en juillet 1961, 27 adjudants bien formés. En septembre 1960, il était prévu l'ouverture à Luluabourg d'une Ecole de sous-lieutenants, d'où auraient dû sortir, après deux ans les premiers officiers congolais, disposant d'une formation équivalente à celle donnée en Belgique à l'Ecole Royale Militaire.[529]

Il convient de noter que dans sa rubrique intitulée « *Mpo ya Bana* » (Pour les enfants), le journal « *Nsango ya Bisu* » aidait à l'éducation des enfants des soldats et surtout au savoir-vivre, au respect des adultes et des biens dans les camps militaires.

1.3. Formation des femmes des soldats

La formation de la femme du soldat était en retard par rapport à celle de son mari. Pour essayer de combler tant soit peu ce retard, l'instruction sur le bien-être et l'éducation recommanda aux chefs militaires de commencer à s'intéresser à l'éducation des femmes des soldats. Dans tous les camps, des assistantes sociales, professionnelles ou bénévoles européennes s'occupèrent

528 Idem, p.30.
529 CRAOCA, Op.cit., p. 78.

de l'éducation de la femme.[530] Les femmes furent désormais astreintes à suivre des cour ménagers, des coursd'alphabétisation[531], d'hygiène[532] et de savoir-vivre.

Les foyers sociaux se multiplièrent rapidement. En 1955, on comptait 5 foyers principaux dans les trois centres d'instruction d'Irebu, de Kongolo et de Lokandu et dans les garnisons de Léopoldville et de Luluabourg. Ces foyers étaient animés par un personnel dirigeant composé de deux à quatre assistantes sociales, dont une directrice. Il existait également 17 foyers auxiliaires, comprenant une à deux assistantes sociales travaillant sous la conduite de la directrice du foyer social civil de la localité et 19 foyers sociaux bénévoles, entièrement organisés par les femmes des officiers et sous-officiers de la F.P., travaillant bénévolement. En cette même année, il fut demandé de transformer les foyers sociaux auxiliaires du Camp Hardy et d'Elisabethville en foyers officiels.[533]

Des épouses d'officiers et de sous-officiers s'occupaient des foyers sociaux non officiels. L'aide financière du Service d'Education permit notamment de faciliter la mise en train de nombreux foyers bénévoles et de subvenir à des besoins imprévus. Les foyers sociaux auxiliaires participaient aux crédits des foyers sociaux principaux dont ils dépendaient.[534]

Le journal « *Nsango ya Bisu* » encouragea beaucoup les femmes à suivre les cours offerts par les foyers. Dans sa rubrique « *Mpo ya Basi* » (Pour les femmes), le journal s'évertuait à éduquer moralement les épouses des soldats avec une vision androcentrique, comme on peut le constater dans les thèmes de nombreux articles publiés.

Tableau N° 23 : Thèmes d'éducation morale de la femme

Thème	**Traduction**
Ebongi mwasi ayebisa mobali esika ye akoyoka mpasi	Il est bon que la femme dise à son mari de quoi elle souffre
Mombongo mobongi na mwasi ya ndako te	Le commerce ne convient pas à une femme mariée
Soki mobali aboi ngai nakobala mobali mosusu	Si l'homme me rejette, alors j'épouserai un autre homme

530 FP, Résumé de l'histoire de la Force Publique du Congo Belge 1886-1955, p. 25.
531 FP, Mama. Buku bwa botangi mpe bokomi mpo ya basoda mpe basi na bango. SEFP, Léopoldville, 1953.
532 FP, Hygiène (Kolongono). SEFP, Léopoldville, 1947.
533 R.A., (1955), p.49.
534 R.A, (1954), 50.

Basi basusu balinga kobala te	Certaines femmes n'aiment pas se marier
Basi bokende o eteyelo ya Foyer Social	Femmes, suivez les cours de votre Foyer Social
Basi bazali banguna na biso te	Les femmes ne sont pas nos ennemies
Mwasi ya libala akufi o ndako ya makango	Une femme mariée est morte dans la maison d'un concubin
Basi bokeba na maloba ya bokosi	Femmes, attention au mensonge
Mosala monene mwa mwasi kobatela libota lia ye	La grande tâche de la femme est de s'occuper de son foyer
Mwasi tika kobuna na mobali wa yo	Femme, ne te bats avec ton mari
Mwasi linga mobali lokola nzoto ya yo mpenza	Femme, aime ton mari comme ton propre corps
Bokosi ezali etumbu	Le mensonge est une punition
Botosi bozali nkisi ya libala	L'obéissance est un fétiche de mariage
Oboya libala mpo na moninga te	Ne refuse pas le mariage à cause de ton amie

Source : *Nsango ya Bisu,* (1950-1957)

Les intitulés des articles manifestent les inquiétudes des hommes qui craignent que l'infidélité de leurs femmes soit la source de palabres entre militaires et qui, malgré leur propre indiscipline sexuelle et leur inclinaison à l'adultère, souhaitent tout de même avoir une bonne épouse, calme et dévouée aux travaux de ménage.

2. Logement

A la fin de la Seconde Guerre Mondiale, on trouvait quelques beaux camps comme le Camp de Léopold II, le Camp de Gombari en Kibali-Ituri et le Camp Prince Baudouin à Usumbura.

Le caporal comptable, Joseph Mongwala, fait, en 1945, l'éloge du Camp de Léopoldville qui était en pleine modernisation :

« C'est pour moi un grand plaisir de vous donner quelques nouvelles du camp de Léopoldville. Beaucoup d'entre vous savent qu'il est le plus grand et le plus beau de tous les camps du Congo belge. Malgré cela, il s'embellit de jour en jour. Il devient de plus en plus moderne. »[535]

Mongwala ne cachait pas son admiration non seulement pour les actions de modernisation et d'embellissement du camp mais aussi pour la belle

535 MONGWALA, J. (Caporal comptable), « Chronique du camp militaire de Léopoldville », Nsango ya Bisu, 2e année, 24 (15 avril 1945), p. 6.

plaine des sports dont le camp disposait. Il déplorait pourtant l'inexistence, encore à l'époque, de l`électricité, alors que les installations électriques existaient déjà, dont les enfants abîmaient déjà les interrupteurs. Il y manquait également l'installation d'un beau grand bassin de natation et des salles de douches.

La période entre 1946 et 1951 fut caractérisée par une crise de logement. La situation était très critique dans les grands centres. Le logement de la troupe laissait à désirer par rapport aux efforts fournis en faveur du logement du personnel de l'administration civile. A partir de 1946, un vaste programme de constructions en matériaux durables, à réaliser sur une période de quinze ans, fut mis sur pied.[536]

L'architecture des camps militaires modernes, qui allaient fonctionner à partir de 1956, devait désormais tenir compte non seulement des exigences de l'esthétique et de l'hygiène mais aussi des relations humaines, des aspirations des individus et du rôle social à remplir par la FP dans le cadre d'une installation militaire, dont le premier but était d'abriter une force armée avec ses servitudes propres. En dehors des installations purement militaires – plaines d'exercice, pistes d'obstacles, poudrière, bureaux, magasins, garages et les installations des transmissions – un camp devait abriter une population, composée de cadre, de gradés et de la troupe qui y vivaient avec leur famille. Les infrastructures du camp devaient permettre à tous ces gens de vivre au camp, c'est-à-dire y loger, manger, se délasser, fréquenter des écoles, s'y faire soigner en cas de maladie, y être administrés et y bénéficier de services religieux.[537]

Dans ces nouveaux camps militaires, la vie de famille, les loisirs et le repos devaient être nettement séparés de la zone de travail et les militaires, selon leur grade et leur fonction, allaient vivre dans trois cités différentes avec un régime propre, le type de maison et le mobilier variant d'une cité à l'autre : la cité du cadre, la cité des rengagés et le camp troupe. Les maisons de la cité du cadre, destinées à abriter officiers et sous-officiers, devaient être plus spacieuses et situées chacune dans une parcelle, possédant deux, trois ou plusieurs chambres à coucher, suivant les proportions des statistiques des familles. Les maisons de la cité des rengagés, destinées à abriter des gradés rengagés ayant au moins le grade de sergent, seraient jumélées, situées dans une parcelle, ayant des dimensions modestes quoique convenables et disposant de deux ou plusieurs chambres à coucher suivant les statitisques des familles. Les maisons du camp troupe, quant à elles, seraient à étage et accolées par rangées d'une douzaine au maximum, ces rangées étant

536 R.A., (1951), p.57.
537 VERMEIR, G., « Le Camp de 1956 », BM, 77 (juin 1956), pp. 342-347.

disposées en cités jardins. En plus, il fallait installer des logements pour célibataires, dont chacun disposerait d'une chambre, ces chambres étant groupées en pavillons de quatorze, comprenant en outre trois WC, trois douches, sept lavabos et une remise pour vélos. Dans la partie du camp pour logement des célibataires, il fallait prévoir un réfectoire pour la prise des repas en commun.[538]

Dans la structuration du plan, il fallait, en fait, tenir compte de la place du complexe sportif et du mess des officiers, des édifices du culte (à installer au centre), de la plaine de parade, des installations recréatives et de bien-être du personnel subalterne, des installations de vie (manger, administration, bureau camp et corps de garde, central médical et écoles) et des bâtiments de travail (bureaux, magasins, garages).

En 1956, à l'occasion de la célébration du 70e anniversaire de la Force Publique, le camp Léopold II, modernisé, fut inauguré à Léopoldville.Outre le bâtiment administratif, on y trouvait des logements modernes pour familles, construits en matériaux durables qui remplacèrent les habitations en pisé et en chaume. On y trouvait aussi des cuisines modernes.

Un nouveau camp fut également construit à Matadi. A la même occasion, 600 anciens combattants reçurent un document leur attribuant une parcelle dans la nouvelle « Cité Prince Baudouin » à Léopoldville.

3. Alimentation

Femmes et enfants du soldat étaient nourris par la F.P. La nourriture était fournie sous forme de rations distribuées deux fois par semaine.[539] Malgré les récriminations des soldats,la ration fut distribuée en nature étant donné que le commandement estimait que le paiement d'une contre-valeur en argent aurait nui à la qualité, au volume et à la permanence de l'alimentation de la troupe.

A partir de 1947, la ration connut des améliorations notables. La valeur énergétique de cette ration était d'environ 3534 calories. Elle était toujours composée de riz, de viande, de légumes, de haricots, de farine de manioc et de maïs, de chikwangue, de patates douces, d'ignames et de fruits locaux.[540]

---

538 TEMMERMAN (Lt-Col), « Le camp fonctionnel futur de la Force Publique », BM, 94 (avril 1959), p. 184-189. N.B. Le camp Kimbembe d'Elisabethville, par exemple, fut construit selon ce concept.

539 Le jour de distribution de la ration hebdomadaire était appelé « mokolo mwa posho ».

540 VANDERSLUYS (major), "L'alimentation de nos troupes indigènes », B.M., 66 (août 1954), pp. 547-565.

Le coût moyen de la ration variait d'une garnison à l'autre. En 1948, le prix moyen était de 5,40 francs à Léopoldville, 6,10 francs à Coquilhatville, 5,13 francs à Stanleyville, 6,15 francs à Costermansville, 6,38 francs à Elisabethville, 3,57 francs à Lokandu et 5,32 francs à Kongolo. L'année suivante, elle coûtait 5,58 francs à Léopoldville, 5,90 francs à Coquilhatville, 5,32 francs à Stanleyville, 6,15 francs à Costermansville, 6,58 à Elisabethville, 4,22 francs à Lokandu et 5,29 francs à Kongolo.Les proportions restèrent les mêmes jusqu'en 1960.

Des cuisines collectives ou cuisines de célibataires déchargeaient ces derniers du souci qu'ils avaient auparavant de faire préparer leurs repas par une femme du camp. La participation aux cuisines collectives fut de 6.996 personnes en 1950, de 8.562 en 1951, de 9.201 en 1953, de 10.667 en 1954 et de 10.359 en 1955. La valeur des récoltes vivrières, de la chasse, de la pêche et de l'élevage était de 1.087.030,25 francs en 1948 et de 755.346,35 francs en 1949.

Les cantines furent organisées par les aumôniers ; elles étaient bien achalandées et très appréciées de tous, Européens et militaires des militaires congolais. Leurs bénéfices étaient consacrés au bien-être de la troupe.[541]

4. Soldes et salaires

A partir de 1946, le soldat de deuxième classe, touchait, compte non tenu des avantages en nature, une solde égale au salaire d'un ouvrier non qualifié mais bien noté dans une entreprise industrielle.[542]

En 1947, les soldes, les suppléments de solde et les allocations furent augmentés. Des petits avantages pécuniaires avaient été prévus pour les gradés d'élite. Des bonifications d'ancienneté pour l'avancement furent accordées aux élèves ayant terminé leurs études moyennes ou nantis d'un diplôme.

En examinant la dernière décision de réforme coloniale dans ce secteur, on peut se rendre compte du niveau atteint.

L'ordonnance n° 081/ 2 du 6 janvier 1960, portant fixation de soldes, suppléments de solde, primes, hautes-paies, allocations et indemnités diverses des gradés et soldats de la F.P., améliora sensiblement les conditions en cette matière.

---

541 COUSSEE, P., Art.cit., p. 914.

542 DELLICOUR, F., « Le problème social chez les indigènes de la Force publique congolaise », Bulletin des Séances de l'I.R.C.B., XVII, 3 (1946), p. 938.

Tableau n°24 : Soldes, suppléments de solde et allocations mensuelles en 1959

Grade	ancienneté	Solde mensuelle (francs)	Supplément mensuel de solde pour ancienneté (francs)
Soldat 2eClasse	Moins de 3 ans 3ans 6-7ans 9 ans 12 ans 18 ans	510 555 720 765 810 900	
Soldat1ère classe	3-18 ans	idem	de 30 à 138
Caporal	3-18 ans	idem	de 150 à 324
Caporal breveté	3-18 ans	idem	de 250 à 420
Sergent	3-18 ans	idem	de 402 à 900
Sergent breveté	3-18 ans	idem	de 522 à 1047
Sergent post-primaire	3-18 ans	idem	de 1200 à 1416
1er sergent	3-18 ans	idem	de 1410 à 1653
Sergent-major	3-18 ans	idem	de 1710 à 2007
1er sergent-major	3-18 ans	idem	de 2190 à 2568

Source : *Moniteur Congolais*, n° 4 (25-1-1960), pp.246-247.

Le militaire ou volontaire ajourné devait toucher 255 francs par mois pendant le temps passé dans cette position tandis que le milicien réformé – sans pension ou allocation de capital – devait toucher la moitié de la solde et du supplément de solde pour le grade dont il bénéficiait au moment de la réforme, depuis le lendemain de la date de la réforme jusque et y compris le jour du retour au chef-lieu du territoire dans lequel il a été recruté ou le territoire où le militaire réformé était autorisé à fixer sa résidence.

En plus de la solde et du supplément de solde, plusieurs autres avantages étaient prévus, à savoir : haute-paie, rente annuelle et viagère, indemnités familiales mensuelles, indemnité de route, indemnité ordinaire de secours à la veuve d'un militaire décédé en activité de service, indemnité d'incorporation, prime de natalité, prime de rengagement, prime d'encouragement, prime spéciale pour policiers militaires et allocations mensuelles de réserve.

Une haute-paie de 40 centimes par jour devait être accordée aux gradés et soldats ayant obtenu pour faits de guerre ou à l'occasion d'opérations

ordonnées pour le maintien et le rétablissement de l'ordre la Médaille de bronze de l'Ordre Royal du Lion et 75 francs par mois aux gradés et soldats ayant obtenu pour faits de guerre ou à l'occasion d'opérations ordonnées pour le maintien et le rétablissement de l'ordre la Médaille d'argent (ou) d'or de l'Ordre de l'Etoile Africaine et (ou) de l'Ordre Royal du Lion. Une rente annuelle et viagère de 150 francs devait être accordée aux gradés et soldats, ayant obtenus pour faits de guerre ou à l'occasion d'opérations ordonnées pour le rétablissement de l'ordre et (ou) porteurs de la Croix de Guerre 1940.

Les avantages sociaux furent également améliorés. En effet, des *indemnités familiales mensuelles* furent allouées et fixées comme suit : 90 francs pour épouse ; 60 francs pour le premier enfant ; 75 francs pour le second ;90 francs pour le troisième ; 120 francs pour le quatrième et 150 francs pour le cinquième et chacun des suivants. Ces primes de natalité encourageaient les soldats à avoir beaucoup d'enfants. De plus, le mariage religieux et le mariage coutumier monogamique donnait droit aux indemnités familiales du même titre que le mariage civil. Toutefois, entraient également en ligne de compte, pour l'octroi des indemnités familiales, les enfants issus d'un mariage polygamique dissous, recueillis dans une communauté monogamique, fondée par l'un des conjoints. L'indemnité familiale due était acquise pour tout mois commencé et elle était payée en même temps que la solde.

Lors de la rémunération, le commandant de camp tenait compte de » *femmes régulières* », de « *concubines rationnées* » et de « *concubines* ». La concubine rationnée avait droit à la ration alimentaire tandis que la concubine n'avait que le droit de séjour au camp.

Une *indemnité de route,* correspondant à la moitié de la solde, était allouée au militaire envoyé en congé illimité ou limité et au militaire licencié, depuis la date à laquelle il quittait le service jusqu'au jour du retour au chef-lieu du territoire dans lequel il avait été recruté.

Il était aussi prévu une *indemnité ordinaire de secours à la veuve d'un militaire décédé en activité de service* de 15 francs par mois de service du mari et une indemnité de voyage égale à la moitié de la solde de base du mari ainsi que les indemnités familiales (enfants) pendant toute la durée du voyage de rapatriement.

L'*indemnité d'incorporation* était de 1000 francs pour les volontaires et de 500 francs pour les miliciens. La première moitié de cette indemnité était payable lors de l'incorporation provisoire par le commandant du bureau (ou bureau auxiliaire) de recrutement tandis que la seconde moitié, elle, était payable lors de l'incorporation définitive par le commandant du Centre d'Instruction pour l'autorité militaire qui procédait à cette opération.

Une *prime de natalité* de 500 francs était payable immédiatement après la naissance si l'enfant naissait en vie.

Une *prime de rengagement* de l'ordre de 1800 francs, par terme de trois ans, était payable le premier jour du trimestre qui suivait celui au cours duquel ils avaient accompli 27 trimestres de service effectif.

Il devenait aussi possible d'obtenir une *prime d'encouragement* de 5 à 200 francs par mois. Une prime spéciale de 150 francs était accordée aux policiers militaires en dehors de leur solde et supplément de solde.

Une *prime spéciale pour policiers militaires* de 120 francs était payable aux gradés et soldats ayant la qualité de policiers militaires et employés comme tels. Cette prime pouvait être cumulée avec la prime d'encouragement.

L'*allocation mensuelle de réserve* était calculable par mois et par jour. Tous les services intervenant dans le décompte devaient être rétribués sur la base des différents taux figurant dans le tableau des soldes en vigueur au moment où le droit à l'allocation s'ouvrait. L'allocation mensuelle de réserve était payable lors du licenciement, de l'envoi en congé illimité ou limité ou du rengagement, suivant le cas.

Autant cette ordonnance prévoyait des dispositions claires concernant la supputation de l'ancienneté de service et de l'ancienneté dans le grade, le changement du taux de solde et du supplément de solde, etc., autant elle prévoyait des sanctions sévères de perte totale ou partielle de la solde, du supplément de solde et autres avantages en cas de condamnation, une peine de servitude pénale, en cas d'absence illégale du camp ou du cantonnement ou lorsque le militaire était renvoyé de la F.P.

Il convient de noter enfin que, depuis 1947, pour aider les militaires à avoir la culture de l'épargne, il fut confié aux aumôniers de s'occuper de l'épargne du soldat. L'épargne était facilitée par la multiplication des offices de la Caisse d'Epargne. L'habitude de l'épargne se développa très vite parmi les militaires congolais, sauf dans les unités éloignées des centres occupés par la Caisse d'Epargne, par suite des lenteurs de remboursement.

5. Politique d'encadrement des soldats

Le cadre européen, qui encadrait la troupe, C.V.E. non compris, représentait proportionnellement 3,5 % des effectifs de la troupe. On peut donc dire que cet encadrement était faible.

Suite aux instructions sur le bien-être et l'éducation des soldats, des efforts furent progressivement faits par les officiers et sous-officiers, en marge de leur activité essentielle qui était l'instruction, à s'attacher leurs

gradés et soldats en leur montrant un intérêt humain constant et à s'intéresser à leurs familles. Ils y étaient aidés par les aumôniers. Lorsque le soldat sentait un manque d'intérêt de la part de son officier, alors il se sentait exploité comme un chien de chasse :

« Biso basoda tozali lokula mbwa. Ntangu mbwa ebomi nyama, nkolo alingi yango. Kasi ezongi bango o mboka, mbwa ekooka nyama ena ata nsolo te ».[543]

(C'est-à-dire nous, les soldats, sommes comme le chien. Lorsque le chien tue du gibier, son maître l'aime. Mais dès le retour au village, le chien ne sentira même plus l'odeur de ce gibier).

Les relations relativement harmonieuses, qui existaient entre le cadre européen et la troupe, ont fait penser qu'aucun incident majeur n'adviendrait entre ces deux groupes dans un proche avenir.

En 1954, le Général Janssens proposa un plan dans lequel on trouve des mesures non seulement en vue de l'amélioration du recrutement de la troupe, de l'intensification de la formation et l'élévation du cadre congolais mais aussi du perfectionnement du recrutement et de l'avancement du cadre européen. Par ailleurs, il recommanda d'accorder une attention particulière à l'instruction du cadre et de la troupe dans ses fonctions de gendarmerie et d'armée et avec persévérance pour réaliser l'unité de commandement au Congo. De plus, il trouva urgent d'entreprendre une action psychologique sur le cadre et la troupe de manière à convaincre chaque exécutant de la valeur de l'idéal qu'il défendait et de l'importance de sa propre action. Cette action psychologique devait être basée sur la prééminence de la personne royale – 'Bula Matari, le tout-puissant'- et sur la pérennité de l'union de la Belgique et du Congo. Enfin, cette action devait déborder du cadre de la F.P. afin de toucher, à la fois, les anciens combattants et les militaires de manière à rendre la F.P. sympathique dans les milieux civils.[544]

Au cours de l'année 1959, on constata un changement dans l'état d'esprit de la troupe, caractérisé par une insubordination et une politisation progressives. Certains gradés et soldats refusaient maintenant d'arrêter des civils au cours des missions de police ; d'autres assistaient à des meetings politiques ; d'autres encore faisaient la propagande en faveur du M.N.C.-Lumumba et enfin d'autres écrivaient des lettres à Kasa-Vubu et à Lumumba pour leur demander le renvoi de certains officiers en Belgique, le 1er juillet 1960.[545]

---

543 SASA (Soldat de 2e classe), « Soldat azali lokula mbwa », Nsango ya Bisu, (1-1-1951), p. 3.
544 JANSSENS, E., Op.cit., p. 252.
545 WILLAME, J.C., Op.cit., p. 123.

En avril 1959, le Général Janssens publia un article visant à renforcer l'action psychologique à la Force Publique. Il y énonça les principes généraux constituant le cadre idéologique de la Force Publique, à savoir :

« *1.-La FP ne s'occupe pas de politique, de sectes, de haines tribales, de rivalités claniques. Elle est au-dessus de ces points de vue qui divisent les hommes. Elle constitue une grande famille, où Noirs et Blancs, races et clans sont réellement mélangés. Le mélange est soingeusement garanti par un recrutement volontaire dans tout le Congo, avec quota limité dans chaque district. Ensuite le produit du recrutement est intimement mélangé dans les trois C.I. qui fournissent ainsi une qualité homogène à chacun des trois groupements qu'ils doivent alimenter.*

2.- La FP forme donc une grande famille de 60.000 hommes, femmes et enfants vivant dans les camps. Elle est représentative du Congo comme aucun organisme ne l'est. Quand une unité de la FP défile, c'est vraiment le Congo, avec toutes ses races, qui passe. Au cours de ses différentes camapgnes, elle a d'ailleurs donné au Congo 12.000 morts dont elle doit défendre la mémoire en défendant le Congo. '

Le Congo est donc un peu sa chose, sa création et, ici, il convient de donner aux soldats l'historique de la création du Congo pour que le rôle de la FP devienne éclatant.

3.- L'histoire du Congo est enseignée avec la plus stricte vérité…

4.- Le Congo et sa prospérité ne peuvent se maintenir que dans la paix et dans l'ordre : rien ne la fera reculer.

5.- L'évolution du Congo vers l'indépendance ne doit pas faire oublier tous les liens qui unissent la Belgique et le Congo. Au lieu d'insister sur ce qui divise, il faut insister sur ce qui unit. L'union ne fait-elle pas la force ? Et le Roi et le Gouvernement n'ont-ils pas souligné « l'esprit de fraternité et de collaboration confiante qui permettra à deux peuples d'associer en toute liberté leur destin et de s'appuyer l'un sur l'autre dans l'accomplissement de leur vocation propre.

6.- Il sera toujours fait appel à la fierté du soldat, forme militaire de la dignité de l'homme. »[546]

---

546 JANSSENS, E., « L'action psychologique à la Force Publqiue », BM, 94 (avril 1959), pp. 167-169. N.B. A en croire le général Janssens, l'histoire du Congo enseignée aux soldats disait qu'avant 1879, donc avant l'arrivée de Stanley, il n'y avait pas de Congo, qu'il n'existait dans cette 'terra incognita' que maladies, anthropophagie, luttes intestines et incohérentes et qu'après cette période sombre arriva la lumière. Le contraste entre ces deux périodes de temps séparées par cette date (1879) était un peu comme si l'on passait de

Le commandement en chef de la F.P. ne tint pas sérieusement compte de l'évolution politique du pays.

6. Rapports avec la population civile

Les rapports entre l'armée et la population civile deviennent très violents à la veille de l'indépendance à cause du fait que les soldats sont fréquemment appelés à réprimer des manifestations politiques, religieuses et sociales, spécialement dans les grandes agglomérations du pays. Le pouvoir colonial veut faire preuve de fermeté et montrer qu'il a bel et bien la situation en main et que personne ne peut remettre en cause l'autorité de l'Etat. L'image sociale du soldat, comme instrument du pouvoir colonial et comme bourreau pour ses frères de race, se confirme davantage.

Avec la centralisation des services de renseignement civils et militaires, on avait pensé que le Congo Belge demeurerait un « *empire du silence* », lieu de prédilection de la « *pax belgica* ». [547] Force est, pourtant, de constater que, durant cette dernière période, avant l'indépendance, le Congo connaît une certaine agitation politique, suite à la publication de documents dénonciateurs du système colonial et annonciateurs de l'indépendance du Congo, émanant tantôt des milieux belges tantôt des milieux congolais, mais qui constituent une espèce d'épine dorsale pour le pouvoir colonial belge.

Parmi ces textes de production belge, on peut citer '*L'Empire du silence*' de Gilbert qui, dès 1946, secoua le mutisme colonial, '*Le plan de trente ans pour l'émancipation du Congo*' de Van Bilsen publié en 1955[548], '*Insurrection au Congo*', roman politique et prophétique de Gérard Walschap et '*S.O.S : Congo*' de Fernand Demany, publié après le 4 janvier 1959.[549]

A partir de 1956, les associations deviennent nombreuses et le débat politique interne commence avec la publicationde deux documents politiques, à savoir : le Manifeste de Conscience Africaine et le Contre-manifeste de l'ABAKO.

---

l'obscurité la plus noire à la clarté la plus éblouissante. Depuis cette époque, disait le général Jannsens, Belges et Congolais travaillant ensemble, et sous l'impulsion des premiers, créèrent un pays merveilleux : le Congo.

547 GILBERT, O.P., L'empire du silence. Congo 1946. Les Editions du Peuple, 1946.

548 VAN BILSEN, A.A.J., Vers l'indépendance du Congo et du Rwanda-Urundi. Réflexions sur les devoirs et l'avenir de la Belgique en Afrique centrale. Recueil des textes, Kraainem, 1958. Voir aussi VAN BILSEN, A.A.J., L'indépendance du Congo. Casterman, Tournai-Paris, 1962.

549 DEMANY, F., S.O.S. Congo. Editions Labor, Bruxelles, 1959.

En effet, en date du 1er juillet 1956, est publié le *Manifeste de Conscience Africaine*, dans lequel on souligne la vocation nationale du Congo, la nécessité de l'unité dans la diversité, la tâche exaltante à poursuivre le bien-fondé de la communauté belgo-congolaise, la nécessité d'une émancipation progressive mais totale c'est-à-dire une émancipation politique, économique et sociale, l'attitude à adopter à l'égard de la Belgique, en veillant à l'ordre et au respect de l'autorité. Ce document a aussi lancé un appel aux Européens et aux Congolais et insisté sur la nécessité de l'union nationale. Il revendiquait, entre autres, un plan d'émancipation politique et un plan d'émancipation totale du Congo.[550]

L'ABAKO réagit, en date du 23 août 1956, en critiquant non seulement les thèses du Plan de trente ans du professeur Van Bilsen mais aussi celles du Manifeste de Conscience Africaine dans un document appelé « *le Second Manifeste de l'ABAKO* » - parce que le premier manifeste était celui de Conscience Africaine - mieux connu sous le nom de «*Contre-manifeste* «.[551] Cette association souligne, entre autres, la nécessité des partis politiques en vue de l'émancipation politique et montre le retard dans l'africanisation des cadres, en citant une constatation de Van Bilsen :

« *C'est notre faute, non la leur, s'il n'y a parmi les noirs ni médecins, ni vétérinaires,ni ingénieurs, ni fonctionnaires, ni officiers* »[552]

En 1957, la paix coloniale commença à se dégrader. Cela se manisfeste par la lente montée de l'esprit contestaire. C'est le cas, par exemple, de Joseph-Désiré Mobutu, devenu journaliste à « *L'Avenir Colonial* », qui critique, dans le numéro du 14 mai 1957, avec véhémence les films éducatifs offerts par le Service de l'Information du Gouvernement général en ces termes :

« *Il y a quelques jours, nous avons assisté pour la première fois à une séance de cinéma en plein air. N'étant pas spécialiste en matière de cinématographie, nous n'avons aucune compétence voulue pour porter des jugements (techniques) sur les films qu'on présente aux Congolais et à leurs familles à la cité. Nous n'avons qu'une petite remarque à formuler. La voici : parmi tous les Congolais qui assistent (debout) à ces séances de cinéma (en plein air), il y en a de toutes les religions. D'autre part, nous croyons aussi que si le gouvernement qui est pour tous finance la production des films qu'on nous présente, il serait aussi normal que des responsables (ou des metteurs en scène) abandonnent certaines idées de pure propagande pour nous offrir ce dont nous avons réellement besoin de voir. Sont-ce des films éducatifs où l'on voit*

---

550 « Manifeste », Conscience Africaine, no spécial (juillet - août 1956), p. 1-4.

551 C.R.I.S.P., A.B.A.K.O. 1950-1960. Documents. C.R.I.S.P., Bruxelles, 1962, p. 37-44.

552 Ibid., p. 44.

des acteurs faire le signe de la croix et réciter le bénédicite avant de se mettre à table ? Sont-ce des films éducatifs (qui le sont moins d'ailleurs) où l'on montre aux Congolais la Résurrection et l'ascension ?

Et dire que c'est le gouvernement qui finance la production de tous ces films bons pour les catéchumènes et les élèves de l'école primaire…Si aujourd'hui nous faisons écho de tout cela, c'est que les Congolais en parlent. Et il serait tout à fait logique qu'on tienne compte de leur désir et surtout de leur éducation dont le gouvernement dépense énormément d'argent ».[553]

Cet article fut considéré comme une provocation parce qu'il s'attaquait à l'Eglise catholique, partie de la trilogie coloniale, et fournissait des arguments aux militants de l'ABAKO qui, à l'époque, revendiquaient la liberté de culte. Il avait un ton clairement anticlérical et Mobutu se voyait accusé d'être fauteur de troubles et était menacé, en tant que journaliste, d'en assumer des répercussions, pouvant être lourdes de conséquences.[554]

Le 16 juin 1957, alors qu'un match de football interracial se déroulait au stade Tata Raphael de Léopoldville, des bagarres éclatèrent entre Belges et Congolais, témoignant d'une tension inhabituelle entre les deux communautés. La Force Publique du tintervenir énergiquement pour calmer la situation.[555]

Les élections communales qui ont lieu à Léopoldville le 8 décembre 1957, et à Elisabethville et à Jadotville le 22 décembre 1957, vont donner des soucis de maintien de l'ordre à la Force Publique. En effet, à Léopoldville, ces élections se déroulèrent dans un climat d'antagonisme politique entre les dirigeants de l'ABAKO d'une part, et les dirigeants de « Liboke ya Bangala », de la Fédération du Kasaï et de la fédération de l'Equateur. Les Bakongo ont gagné les élections. Dans les deux grandes villes du Katanga, les cinq communes africaines – Albert, Rwashi et Kenya à Elisabethville et Kikula à Jadotville -furent presque toutes dirigées par des bourgmestres originaires du Kasaï. En réaction à cela, on créa, le 4 octobre 1958, la Confédération des Associations Tribales du Katanga (CONAKAT), voulant au départ regrouper la plupart des organisations tribales existant au Katanga qui va

553 RAMINEZ, F. et ROLOT, C., Histoire du cinéma au Zaïre, au Rwanda et au Burundi. M.R.A.C., Tervuren, 1985, p. 426. Cet article annonce l'anticléricalisme dont Mobutu fera montre dans les années 1970.

554 Ibid., p. 547.

555 Ibid.

s'affronter à la Fédération Kasaïenne (Fédéka), qui visait le rasseblement de tous les Kasaiens installées au Katanga.[556]

Les meetings politiques, où l'on critique ouvertement le pouvoir colonial, se multiplient à partir de 1958 et les autorités chargées du maintien de l'ordre public deviennent de plus en plus nerveuses.

L'année 1958 a été décisive pour l'histoire politique du Congo. En effet, dans une pétition, déposée en juin 1958, par des membres africains du Conseil de Gouvernement à Léopoldville, sous la conduite d'Arthur Pinzi, on souligne la nécessité, grâce au développement des institutions politiques et leur démocratisation, de conduire le plus rapidement possible le Congo, à son autonomie interne et à son indépendance totale. En août 1958, un groupe de Congolais de Léopoldville – parmi lesquels on trouvait Joseph Ileo, Arthur Pinzi et Patrice Lumumba – expose une note au Ministre pour lui expliquer comment ils conçoivent la décolonisation du Congo, par l'établissement préalable d'un programme bien défini qui fixerait les étapes intermédiaires à franchir dans des délais précis, sur le triple plan politique, économique et social. Car, pensaient-ils, c'était la seule façon d'inspirer confiance et de donner l'assurance au peuple congolais quant à la réalisation de l'objectif final qui était l'indépendance totale.

Le 10 octobre 1958, plusieurs signataires de la note du mois d'août, et à leur tête Patrice Lumumba, créent un parti politique dénommé : Mouvement National Congolais (M.N.C.) dont le but est, en particulier, de mettre tout en œuvre pour libérer le Congo de l'emprise du colonialisme impérialiste, en vue d'obtenir, dans un délai raisonnable, et par voie de négociations pacifiques, l'indépendance du pays.

Le 18 octobre 1958, Joseph Kasa-Vubu transforme l'ABAKO, jusqu'alors association culturelle qui venait l'année précédente de remporter huit des dix sièges de bourgmestres, en parti politique dont l'ambition est de lutter pour l'indépendance totale du territoire congolais, considérée comme étant la seule solution pacifique et capable d'harmoniser et de stabiliser les relations qui pourraient exister entre le Congo et la Belgique. Les leaders de ce parti réclament la reconnaissance et la proclamation de l'indépendance immédiate et inconditionnelle du Congo.

Après leur participation à la Conférence Panafricaine d'Accra, Patrice Lumumba, Joseph Ngalula et Gaston Diomi tiennent, à Léopoldville en date du 28 décembre 1958, un grand meeting politique populaire, qui rassemble

---

556 République du Congo, La Province du Katanga et l'indépendance congolaise. Documents du Ministère des Affaires Etrangères, Lèopoldville, 1962, p. 9.

plusieurs milliers de personnes. Dans son discours-programme, Lumumba affirme que le M.N.C. a pour but fondamental la libération du peuple congolais du régime impérialiste et son accession à l'indépendance. Il déclare, par ailleurs, qu'il est urgent de dire adieu à ce régime qui prive les nationaux de la jouissance des droits politiques reconnnus à toute personne humaine et à tout citoyen libre. Car le peuple congolais a droit à son indépendance au même titre que les autres peuples du globe. Il invite ses compatriotes à se joindre à son mouvement afin de servir efficacement la cause nationale et de réaliser la volonté du peuple qui veut se libérer des chaînes du paternalisme et du colonialisme. Ce discours est accueilli avec une frénésie populaire :

« *Nous te suivrons ! Nous te soutiendrons ! A bas les Belges ! Vive le Congo ! Vive le M.N.C. ! Dipanda ! Dipanda ! Dipanda ! Dipanda !* »

A partir de ce moment,les mesures de surveillance se multiplient.[557]Mais aucun incident majeur, nécessitant le recours aux armes n'intervient jusqu'en 1958.

L'émeute du 4 janvier 1959 releva d'un malentendu.[558] La section ABAKO de la commune de Kalamu annonça une réunion, dans les locaux de l'Y.M.C.A., pour le dimanche 4 janvier 1959 à 14 heures, réunion au cours de laquelle le Président de l'ABAKO, Joseph Kasa-Vubu, était supposé donner publiquement son point de vue à une semaine de la déclaration gouvernementale annoncée par le Ministre Van Hemelrijck pour le 13 janvier 1960. Vital Moanda, président de la section Kalamu, écrivit au Premier Bourgmestre de Léopoldville, Jean Tordeur, pour l'aviser de son projet. Ce dernier n'utilise pas son « droit d'invitation » qui lui permet de disposer de détachements de la Force Publique pour renforcer sa police urbaine et prévenir les désordres, en cas de rassemblement des foules.[559]

Tordeur interdit, dans une lettre du 3 janvier à midi, tout juste à la veille, la tenue de la manifestation, en rappelant aux organisateurs la responsabilité qui leur incombait. Il était presque trop tard pour aviser la population de cette interdiction par un communiqué de presse. Le Comité central de l'ABAKO, et en tête Kasa-Vubu, consentit à postposer la réunion au

557 KAMITATU, C., La grande mystification du Congo-Kinshasa, Maspero, Paris, 1971, p. 23-24.

558 KESTERGAT, J., André Ryckmans, Charles Dessart, Bruxelles, 1961, p. 213.

559 VANDEWALLE, F. et BRASSINNE, J., Les rapports secrets de la sûreté congolaise 1959-1960, Tome 1, janvier 1959 à octobre 1959, Editions Arts et Voyages, Bruxelles, 1973, p. 49.

dimanche 18 janvier pour permettre à Kasa-Vubu de se prononcer sur le contenu de la Déclaration gouvernementale du 13 janvier.[560]

Le dimanche 4 janvier 1959, dès cinq heures du matin, Vital Moanda lui qui, aux dires de son fils, avait fait un cauchemar en criant dans son lit dans la nuit de samedi à dimanche, tellement il était préoccupé par la situation du lendemain,[561] courut, en culotte, avertir son secrétaire pour lui dire que la réunion n'aurait plus lieu. Durant toute la matinée, il essayera, en vain, d'avertir le plus de membres possible que la réunion était décommandée. A partir de 11 heures, la foule commence à arriver aux locaux de l'Y.M.C.A. A 13 heures, Vital Moanda, entouré de quelques membres de son comité, se rendsur le lieu et annonce que la réunion a été décommandée et il s'en suit une protestation générale de la foule qui en incombe la responsabilité à l'autorité. La foule se met à attaquer les policiers.

Les émeutiers sont rejoints par des spectateurs du stade Tata Raphael, après un match de football conduisant à une victoire de Mikado sur Vita Club par un but à zéro. Très vite, le désordre gagne toute la cité, où des bandes de jeunes se déchaînent. Les manifestants attaquent les Européens, violent, pillent et incendient. Les Européens passant sur la route des manifestations sont victimes d'injures, de menaces, de jets de pierre, de coups et blessures.[562]

Le 4 janvier à 18 heures, alors que le pillage de Foncobel bat son plein, il y a une rébellion des prisonniers de Ndolo mais l'ordre est rapidement rétabli à la prison.

Le quartier Foncobel est pris d'assaut par les manifestants. Les magasins portugais et grecs du quartier Foncobel sont pillés. Les commerçants se barricadent chez eux et sont obligés de se défendre. Le gérant du magasin Bolingo tire plusieurs fois sur les pillards et descend près de neuf personnes.

La Mission St-Pierre des Pères de Scheut, et spécialement l'école St-Pierre, et six autres missions sont totalement saccagées. Neuf foyers sociaux sont également pillés. L'Athenée interracial de Ngiri-Ngiri et l'école officielle, ne sont pas épargnés par le pillage des émeutiers.[563]Des bus, des

---

560 GILIS, C.-A., Kasa-Vubu au cœur du drame congolais, Europe - Afrique, 1964, p. 120.

561 Témoignage du Professeur Jean-Marie Moanda Ndeko, Kinshasa, le 23 décembre 2006.

562 GILIS, C.A., Op.cit., p 123.

563 BWANA KANDU, „A propos des événements de Léo", Revue Congolaise Illustrée, 31, 2 (février 1959), p.14-15.

voitures privées et des taxis congolais sont renversés, les personnes se trouvant à bord violentées, des stations d'essence saccagées.

Le Gouverneur Général Cornelis convoque le Général Janssens, commandant en chef de la Force Publique, pour mettre fin à la situation. On décide d'appliquer le « plan troubles »[564] et de faire venir d'urgence du renfort de Thysville, notamment les blindés dont la présence pourrait rapidement calmer la foule. Tordeur signe la réquisition des troupes. A la nuit tombante, l'émeute devient générale et une marée humaine avance vers la ville européenne.

Le colonel Edmond Martens, commandant de la place, fait ouvrir le C.C.O. (Centre de Coordination des Opérations), prévu en cas de troubles, et réunit des délégués civils et militaires. Ensuite, il dispose de moyens de transmission. Au début, les hommes du peloton de première intervention de la Prévôté Militaire, commandé par l'adjudant-chef Robert Vanlaethem, munis de matraques, sont dirigés vers le local de l'Y.M.C.A. Cependant, avec la montée de la violence conduisant au pillage et la rébellion des prisonniers de Ndolo, les forces de l'ordre doivent tirer à maintes reprises. La Force Publique doit maintenant user de grenades lacrymogènes et de fusillades pour refouler les émeutiers durant toute la nuit.

Le bilan des opérations révèle qu'au total, 257 grenades offensives fusantes et 1.195 cartouches (573 cartouches de 7,62 mm et 622 cartouches de 9 mm) ont été utilisés pour maîtriser la situation. Selon la F.P., il y a eu 12 personnes tuées, 76 blessés, dont 44 légèrement et 370 personnes arrêtées, entre le 4 janvier à 20h30' et le matin du jeudi 8 janvier. Après un contrôle effectué dans les hôpitaux, l'administration de Léopoldville, quant à elle, parla de 35 Congolais tués, 113 blessés dont douze devaient succomber et 140 personnes renvoyées après avoir reçu des soins. Du côté européen, on dénombra trois enfants, six femmes et six hommes en traitement et 34 autres victimes.[565] Ce bilan officiel de 47 morts était vraisemblablement inférieur à la réalité car certaines victimes furent enterrées clandestinement. Le chiffre

564 Le 'Plan troubles' consiste à prendre un dispositif d'allure défensive, assurant la possession des points considérés comme vitaux, permettant ensuite aux réserves d'intervenir efficacement. Il s'agit d'une occupation et d'un nettoyage systématique de la ville.

565 VANDEWALLE, F. et BRASSINNE, J., Les rapports secrets de la sûreté congolaise 1959-1960. Tome 1/ janvier 1959 à octobre 1959. Arts et Voyages, 1973, p. 55. Voir aussi DEVOS, L. et DELANGHE, F., « Het inzetten van de metropolitaine troepen in 1960 in Kongo », Défense et maintien de l'ordre en Afrique centrale 1908-1962. CRM, MRA, Bruxelles, 1994, p. 49.

officieux parlait de près de 100 morts.[566] Les dirigeants de l'ABAKO, quant à eux, faisaient écho de 520 Congolais tués.[567]

Le 11 janvier 1959, par Arrêté n° 17/59 du 11 janvier 1959, le Premier Bourgmestre de la Ville de Léopoldville, Jean Tordeur, dissout l'ABAKO pour raison de persistance d'activités étrangères aux statuts de cette association culturelle, constituant une menace pour la tranquillité publique.[568] Kasa-Vubu, qui est considéré comme responsable de l'émeute, est arrêté avec 27 autres leaders de l'ABAKO.

Compte tenu de la répression excessive de ces violences, une commission parlementaire est envoyée au Congo. Cette commission fait même un rapport laudatif sur le comportement des soldats pendant l'émeute et constate, dans ses conclusions, que les opérations qui se sont déroulées du lundi matin au jeudi matin, ont duré trop longtemps. Elle suggère, par ailleurs, que la F.P. doive s'organiser et se spécialiser, de plus en plus, en vue du maintien de l'ordre, qu'elle doive être équipée du matériel lui permettant d'intervenir, avec succès, sans devoir recourir au moyen extrême que constitue le fusil et que le plan troubles puisse être revisité dans la but d'en rendre l'exécution plus souple et plus rapide.[569]

Le Général Janssens est surtout accusé de lenteur et d'inefficacité, surtout avec l'arrivée tardive des blindés de Thysville et de son incapacité à tirer les conclusions possibles des renseignements fournis par les journaux hebdomadaires de la Sûreté.[570]

La déclaration gouvernementale, lue le 13 janvier 1959 devant les Chambres, était précédée d'un message royal, contenant la phrase célèbre suivante :

« *Notre ferme résolution est aujourd'hui de conduire, sans atermoiements funestes, mais sans précipitation inconsidérée, les populations congolaises à l'indépendance dans la paix et la prospérité*.»[571]

Cette déclaration affirma le principe d'une nationalité congolaise – et non d'une nationalité belge imposée aux Congolais – et le principe de

566 KESTERGAT, J., Op.cit., p. 213.
567 C.R.I.S.P., A.B.A.K.O. 1950-1960. C.R.I.S.P., Bruxelles, 1971, p. 197. N.B. Le chiffre avancé par l'ABAKO est vraisemblablement exagéré mais il approchait probablement deux cents victimes. Voir à ce sujet J. STENGERS, Congo. Mythes et réalités. Paris-Louvain-la-Neuve, D uculot, 1989, p. 245.
568 Ibid., p. 187-188.
569 VANDERSTRAETEN, L.F., Op.cit., p. 78.
570 VANDEWALLE, F. et BRASSINNE, J., Op.cit., p. 56.
571 GILIS, C.A., Op.cit., p. 135.

l'indépendance grâce à la mise en place d'un dispositif permettant l'accession rapide, avant la fin de 1960 et par étapes, à l'autonomie complète du Congo. Par ailleurs, il fallait donner immédiatement des responsabilités politiques effectives aux Congolais par l'élection d'un Parlement aussitôt que possible, l'africanisation des cadres, les décisions à prendre de commun accord avec les responsables congolais. De plus, le gouvernement belge fit la promesse formelle d'apporter une aide technique et financière et d'éviter des expressions qui pouvaient être blessantes, comme « don généreux de la Belgique».[572]

La déclaration donnait l'impression que le gouvernement était en train de céder à la violence et que son autorité se voyait amoindrie. La réponse de l'ABAKO ne se fit pas attendre. Elle la rejeta, en date du 15 janvier 1959, réclama l'indépendance immédiate, décida de constituer un Gouvernement provisoire, portant le nom de « *La République du Bas-Congo* », qui serait présidé par Kasa-Vubu. Dans un tract diffusé par l'ABAKO, en date du 10 février 1959, on trouve une « déclaration de tous les Bakongo adressée au Ministre des Colonies et à toutes les autorités dirigeantes du Gouvernement administratif étranger belge au Congo et au Rwanda-Urundi », on y voit clairement un ultimatum ou des menaces :

« Vous allez bientôt voir une formidable offensive que nous allons vous lancer d'ici peu de temps. N'oubliez pas que depuis la date du 4 janvier 1959, à laquelle vous avez commencé à tirer sur nous et à faire des morts congolais, vous avez perdu toute votre confiance avec nous…Nous déclarons que si, dans ce mois en cours, nous ne troublons pas et vous faire la guerre, alors le prochain vous verrez une révolution terrible de tous les Bakongo, dans toutes les communes de Léopoldville et dans tout le Bas-Congo. Si notre indépendance demandée immédiate est reçue, tout ce qu'on vient de vous dire ci-dessus ne se fera jamais. D'ailleurs, vous les belges, vous n'êtes absolument pas capables de nous former. Depuis que vous êtes au Congo notre Patrie, vous ne faites que voler nos richesses. A savoir que vous êtes menacés de tous côtés par le monde entier…Vous autres Belges, vous devez encore être colonisés par les Américains et les Français. Désormais, nous enverrons nos jeunes étudiants en France, Amérique, Russie pour nous former en matières diverses. Allez-vous-en, sales voleurs. Rentrez chez vous. Vive l'indépendance ! Vive le Congo, notre patrie ! Vive notre président de la République du Bas-Congo, M. Kasa-Vubu Joseph. A vie ou la mort, il nous faut notre indépendance.»[573]

---

572 OLIVIER, B., Chroniques congolaises. De Léopoldville à Vatican II. Karthala, Paris, 2000, p. 51.

573 C.R.I.S.P., A.B.A.K.O. 1950-1960.Docuemts. C.R.I.S.P., 1971, p. 196-197 ; GILIS, C.-A., Op.cit., p. 139-140

Sur le plan du maintien de l'ordre, après le 4 janvier 1959, de telles menaces de sécession et d'insoumission à l'autorité établie nécessitaient un dispositif de sécurité chaque jour davantage adapté à la situation. Car le Congo avait déjà cessé d'être un « oasis de paix «ou « un empire du silence ».[574]

Tirant des leçons des événements, le Général Janssens suggéra ce qui suit :

« *La Force Publique doit s'organiser et se spécialiser de plus en plus en vue du maintien de l'ordre…Les opérations militaires qui se sont déroulées du lundi matin au jeudi matin, ont duré trop longtemps…Elle doit être équipée d'un matériel lui permettant d'intervenir avec succès sans devoir recourir au moyen extrême que constitue le fusil... (Le plan pour les troubles doit être révisé dans le but d'en rendre l'exécution plus souple).*»[575]

Les manifestations politiques se multiplièrent tout au long de l'année 1959.

En effet, du 7 au 12 avril 1959, un tout premier congrès des partis politiques congolais se tint à Luluabourg, regroupant des délégués du Mouvement National Congolais (M.N.C.), du Mouvement National pour la Protection des Milieux Ruraux, du Parti Démocrate Congolais (P.D.C.), du Parti du Progrès National Congolais, de l'Union Progressite Congolais (UPECO), de l'Union Economique du Congo (UNECO), de l'Union Congolaise (U.C.). Les représentants de ces partis réclamèrent l'installation d'un gouvernment congolais pour le 1er janvier 1961.[576]

Le 11 mai 1959, au cours d'une conférence de presse tenue à Bruxelles, Patrice Lumumba changea d'avis. En effet, il ne parlait plus de l'indépendance pour janvier 1961 mais de la création d'un gouvernement provisoire au Congo au cours de l'année 1959, en vue de préparer les élections, faire renaître la confiance parmi les populations congolaises et rendre la confiance aux investisseurs.[577]

Lors de l'audience collective accordée par le Ministre et le Gouvernement Général, le 24 juin 1959, aux dirigeants des partis politiques,

---

574 GILBERT, O.P., L'empire du silence, Congo 1946. Bruxelles, 1947.

575 VANDERSTRAETEN, L.F., De la Force Publique à l'Armée Nationale Congolaise. Histoire d'une mutinerie : juillet 1960. Académie Royale de Belgique et Duculot, Bruxelles/Paris, 1985, p. 78.

576 DE BAECKER, M.C.C., Notes pour servir à l'étude des « Groupements Politiques » à Léopoldville, 2e Partie, Inforcongo, Bruxelles, 30 juin 1959, pp. 15-26.

577 Ibid., p. 41.

ceux-ci se virent barrer l'issue par une bande de manifestants munis de pancartes indépendantistes. Cette bande était menée par Patrice Lumumba, président du M.N.C., et par Antoine Tshimanga, président du syndicat nouvellement érigé de l'Union Nationale des Travailleurs Congolais (U.N.T.C.). Sur les banderolles, on pouvait lire ce qui suit : « *L'an 59, dernier gouvernement colonialiste* » ; « *Plus de Ministre des Colonies, plus de Gouverneur-Général* » ; « *Le Congo de Boula Matari et des colons est mort. Si on ne veut pas le comprendre, nous mourrons avec lui* ».[578]

Le 21 juin 1959,les dirigeants de l'Abako, Joseph Kasa-Vubu, Daniel Kanza et Edmond Nzeza Landu présentèrent au Ministre des Colonies,Van Hemelrijck, un 'Plan administratif de la République du Kongo central selon lequel la Province de Léopoldville deviendrait un Etat autonome qui s'appelerait la « *République du Kongo Central* », une république démocratique et sociale, dont la capitale serait Léopoldville, présidée par un président élu par le peuple, assisté d'un vice-président égalemnt élu par le peuple. Le Ministre convoqua les signataires, le 24 juin, et leur signifia qu'il était opposé à ce plan qui était à l'encontre de la déclaration gouvernementale du 13 janvier 1959. Le 25 juin, il confirma son opposition par écrit et menaça d'appliquer des sanctions sévères à l'égard de ses auteurs. Car l'heure était à la fermeté.[579] Le 26 juin 1959, Kasa-Vubu et Kingotolo publièrent un communiqué annonçant que l'Abako venait de se constituer en mouvement politique sous la dénomination de 'l'ALLIANCE DES BAKONGO (en sigle ABAKO)'. Mais ce n'est que le 28 juillet 1959 que l'Abako est transformée officiellement en parti politique.[580]

Le MNC-L était en congrès à Stanleyville, du 23 au 28 octobre 1959. Ce congrès prit l'option de boycotter les élections prévues pour décembre et opta pour la désobéissance civile. Un congrès extraordinaire de cinq partis nationalistes commença le 29 et se poursuivit le 30 octobre. En ce dernier jour, la Force Publique fut réquisitionnée pour entourer et occuper le local où se déroulait la plénière. Suite à la réaction d'une partie de la population, le premier bourgmestre de Stanleyville, déclencha le « plan troubles » qui fit passer la Force Publique d'une opération de police à une opération militaire.[581] Les troubles se poursuivirent jusqu'au lendemain, le 31 octobre 1959, après avoir fait 20 tués, 110 blessés et des dégâts matériels importants. Lumumba, qui menait les foules, fut arrêté le 1er novembre 1959 et transféré

578 Ibid., p. 43.
579 Ibid., pp. 70-71.
580 C.R.I.S.P., ABAKO 1959-1960. Documents. C.R.I.S.P., Bruxelles, 1972, p. 227-228.
581 WILLAME, J.C., Patrice Lumumba. La crise congolaise revisitée. Karthala, Paris, 1990, p. 49.

à Elisabethville. Il ne fut libéré que le 20 janvier 1960 pour aller participer à la Table Ronde politique de Bruxelles.[582]

Les opérations de maintien de l'ordre devinrent de plus en plus fréquentes.[583] En effet, en avril 1959, les Bakongo se soulèvent à Thysville. Vers juin 1959, les Bakongo furent, de plus en plus, hostiles à l'administration coloniale à Léopoldville – dans les communes de Ndjili, Kalamu et Dendale – et dans les territoires de Madimba, Thysville et Luozi. Nombreux officiers de la Force Publique étaient étonnés de l'inertie des autorités administratives qui avaient l'initiative de la réquisition des troupes et étaient convaincus que ces autorités avaient peur.

Un conflit interethnique très sanglant éclate à Luluabourg, entre Lulua et Luba du Kasaï, dans la nuit du 11 au 12 octobre 1959. Des guerriers Lulua attaquent des villages Luba des environs de Luluabourg. Les Luba ne se laissent pas faire. Les affrontements d'octobre font 41 tués et 96 blessés et provoquent l'exode de 20.000 Baluba.

Voici comment Walter Ganshof vander Meersch commente la fin de la situation :

« *Le calme fut rétabli, en octobre 1959, à la suite d'une action courageuse du lieutenant Geeraardijin, provoquée par le colonel Matterne, commandant le 1er Groupement, de passage à Luluabourg. Dès cet accrochage avec les Lulua où ceux-ci eurent 4 tués, des forces de l'ordre retrouvèrent leur autorité…Si l'autorité territoriale avait procédé plus tôt de la sorte pour rétablir l'ordre, la dégradation de la situation aurait été enrayée.* »[584]

Le 2 novembre 1959, au Rwanda, l'ethnie Hutu entame sa révolution contre l'hégémonie de l'ethnie Tutsi. Hutu et Tutsi s'affrontent violemment. Des renforts sont envoyés de la Province Orientale et du Kivu et le 11 novembre, on déclare l'état d'exception. Deux compagnies métropolitaines de la base de Kamina y sont envoyées mais n'interviennent pas.

Après les élections du 20 décembre 1959, les Luba prennent leur revanche à Luluabourg et lancent des raids contre les Lulua. Entre le 19 décembre 1959 et le 15 janvier 1960, il y a au moins 16 accrochages entre les deux ethnies. Ces violences ont lieu dans les territoires de Luebo, de Tshikapa et de Mweka. Au total, le bilan est de 63 tués, de nombreux blessés et des centaines de cases incendiées et encore 20.000 Baluba qui vont se fixer

---

582 MUTAMBA MAKOMBO, « La destinée de Patrice Lumumba », A la redécouverte de Patrice Emery Lumumba. Sous la direction de Mabiala Mantuba-Ngoma, IFEP, Kinshasa, p. 41.

583 DE VOS, L. et DELANGHE, F., Art.cit., p. 50-

584 VANDERSTRAETEN, L.F., Op.cit., p. 84.

dans les territoires de Bakwanga et de Gandajika. L'état d'exception est déclaré le 17 janvier 1960 et le Gouverneur Général demande au commandement de la F.P. de prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à cette situation.[585]

Même durant la Table Ronde politique de Bruxelles, du 20 janvier au 20 février 1960, il y avait des troubles au Rwanda, au Kasaï et dans le Bas-Congo. On signalait aussi des cas à Léopoldville, au Katanga et au Maniema.

Après la Table ronde, les foyers permanents de troubles demeurèrent le Bas-Congo, le Kasaï et le Rwanda. La campagne électorale vint ajouter d'autres foyers de tension au Katanga, dans la ville de Léopoldville, dans la Province Orientale et au Maniema. A Léopoldville, par exemple, des heurts ont lieu entre Bakongo et Bayaka, le 22 février 1960, au mois d'avril et au mois de mai, le 13 mai, il y a même 5 morts et 10 blessés. Au mois de juin, on assiste à une recrudescence d'incidents interethniques entre Bakongo et Bayaka, Bakongo et Bangala, Lulua et Luba et la F.P. est obligée d'appliquer le ``plan troubles´'. Des incidents violents ont également eu lieu au Katanga, dans les villes d'Elisabethville, de Jadotville et de Kolwezi, entraînant 7 tués et au moins 145 blessés. L'état d'exception est proclamé au Maniema et le 14 juin au Katanga.

Tirant des leçons des violences interethniques du Kasaï, le Général Emile Janssens fait un communiqué, en date du 23 avril 1960, pour avertir les autorités administratives de ne pas favoriser des conflits de commandement. Il souhaite ardemment que la hiérarchie de la F.P. soit soutenue et même renforcée pour traverser la période de crise en cours et pour éviter la révolte contre le cadre européen qui serait considérée comme une révolte contre le gouvernement congolais. Il faudrait donc faire en sorte que l'esprit revendicatif ne puisse pas s'emparer des soldats, ce qui sombrerait leur moral.[586]

7. Sports et loisirs

Parmi les activités offertes à la troupe pour son agrément, il y avait les cantines, les séances de cinéma, les compétitions sportives, l'organisation des bibliothèques et des cercles d'études, la publication du périodique « *Nsango ya Bisu* » et l'organisation d'une émission hebdomadaire de 50 minutes sur les ondes de la Radio Congo Belge.

Les cantines étaient des lieux de rencontre où on pouvait échanger des idées, passer son temps en prenant un verre de bière. Concernant le cinéma,

585 VANDERSTRAETEN, L.F., Op.cit., p 37.
586 VANDERSTRAETEN, L.F., Op.cit., p. 125.

des films étaient réalisés, intéressant directement la Force Publique. De tels films s'ajoutaient à ceux qui étaient mis en circulation dans les camps par le Service d'Education et à ceux loués à des firmes privées. En 1953, il y avait 16 projecteurs de films.

Le sport était pratiqué dans les garnisons importantes. En dehors des compétitions inter-unités, des équipes militaires participaient aux tournois organisés par des fédérations sportives civiles. A Léopoldville, on organisa, en 1950, un tournoi de football qui mit en compétition la « *Coupe Saïo* » et les joueurs Santu, Yemba et Mboto obtinrent la Médaille Olympique pour leurs belles performances. A Luluabourg, on organisa, au cours de la même année, un championnat de football avec possibilité d'offrir, à la fin, la « *Coupe Quintin* ».[587] Les militaires congolais avaient aussi la possibilité de participer aux jeux athlétiques militaires internationaux.

En juillet 1953, des représentants de la Force Publique furent envoyés en Belgique en vue de prendre part à des épreuves d'athlétisme.[588]

En 1955, il existait 40 bibliothèques et dix cercles d'études pour l'ensemble de la F.P. La pénurie des livres en lingala faisait que la fréquentation de ces bibliothèques était faible.

Les cercles d'études étaient des lieux d'échanges et de discussions. Ces cercles connaissaient un succès variable selon leurs animateurs et le comportement du cadre européen de la garnison. Il est fort dommage, comme le constate le Colonel Marlière, que l'on ne dispose d'aucune documentation sur ces cercles qui, selon lui, avaient une importance capitale, parce que c'étaient un peu « comme les clubs de la Révolution française, des Jacobins, des Cordeliers et des autres ». [589]

Le cercle d'études le plus connu fut celui de Léopoldville, dénommé « *Cercle d'études Gilliaert* » dont le premier président fut le 1er sergent-major, Bernard Nyamaseko. A partir de 1957, ce cercle sera présidé par Joseph Mobutu, sergent-comptable dactylographe et chef du pool de dactylographie du QGFP.[590]

Le comportement des membres de ce cercle était assez symptomatique. En effet, sur une initiative de Mobutu, ils invitèrent Marlière pour que ce dernier puisse leur parler de son expérience dans les troupes coloniales

587 Nsango ya Bisu, (15-1-1951), p .11
588 MUTAMBA MAKOMBO K., Op.cit., p. 317.
589 R.A., (1955), p. 49.
590 MARLIERE, L., « L'africanisation des cadres à la Force Publique du Congo belge. Situation au moment de l'indépendance », Défense et maintien de l'ordre en Afrique centrale (1908-1962), CHM, MRA, Bruxelles, 1994, p. 76.

françaises d'Indochine. A fin de l'exposé, ses auditeurs étaient intéressés de savoir s'il y avait des officiers et des sous-officiers, comment les troupes étaient traitées, s'il y avait des soldats français, comment ils étaient nourris et comment ils étaient payés. Certaines étaient de comparaison entre cette situation-là et celle du Congo. Les militaires congolais voulaient savoir pourquoi on ne faisait pas cela au Congo, pourquoi il n'avait pas de sergents blancs et pourquoi pas d'officiers noirs. Ces questions intrigantes laissèrent l'orateur perplexe et témoignèrent d'un esprit révolutionnaire de la part des hommes de troupe.[591]

Il convient de signaler également que, le 20 juin 1956, le Commandant en Chef de la Force Publique fonda la *Fédération Scoute de la Force Publique (F.S.F.P.)* dont le rôle était de contribuer à l'éclosion du scoutisme dans les camps militaires et de coordonner les différentes activités des camps militaires. Cette fédération était ouverte, sans distinction, à tous les enfants des militaires. A sa création, elle comptait 15 unités, 21 chefs et cheftaines, 818 lutins, guides, louveteaux, scouts et routiers.[592]

Le périodique « *Nsango ya Bisu* » connaissait un succès réel non seulement parce qu'il était publié en lingala et était facilement compris des lecteurs qui savouraient le style d'un humour sarcastique de ses textes mais aussi à cause de nombreuses nouvelles sur les pensions, les décorations, les visites officielles faites à l'armée, les nouvelles parutions musicales et les activités sportives et également à cause de nombreux conseils de moralité donnés surtout aux femmes et aux enfants des soldats.

Les émissions organisées pour les militaires, sur les ondes de la Radio Congo Belge, étaient entendues dans tout le pays et étaient très appréciées par les auditeurs. On plaça 18 installations de 'Public Address' dans les grands camps tandis que des récepteurs simples desservaient les cantines des autres campements.

8. Fin de terme de service

A la veille de l'indépendance et immédiatement après, les soldats en fin de terme de service occupent de nombreux emplois comme auxiliaires de l'administration et comme employés dans les entreprises. Les divers métiers, appris sous le drapeau, permettent aux soldats de s'individualiser en habitant dans les villes et dans les centres extra-coutumiers où ils mènent une vie en dehors des pressions de la vie clanique. Les opportunités d'emploi, l'exercice des activités lucratives, le logement décent, la

591 MARLIERE, L., Art.cit., p. 77.

592 POTTIEZ, J.M., « Scoutisme et F.P. : de la théorie à la pratique », BM, 76 (avril 1956), pp. 194-204.

scolarisation des enfants, le mode de vie moderne constituaient autant de motifs qui ont milité pour leur installation citadine.

Ce qui est surtout symptomatique de cette période est l'engagement politique de nombreux anciens combattants qui adhèrent non seulement à des partis politiques en gestation mais qui exercent aussi des responsabilités comme autorités politico-administratives, comme on peut le constater dans le tableau suivant.

Tableau N° 25 : Carrières civiles de certains anciens combattants

Nom et Prénom	Grade de sortie F.P. Année	Dernière Fonction F.P.	Fonctions ultérieures Vie civile
Canon (Nkanu)Pierre	Sergent-major	Assistant médical, H.B.C. Madagascar, 1941 Indes et Birmanie, 1943-1945	Assistant médical à l'Hôpital des Congolais à Léopoldville (1946-1957) ; Président de l'Union des Anciens Combattants (1957-1959) ; Bourgmestre de la Commune St-Jean, Léopoldville (Lingwala, 1957) ; Membre du Conseil de Cité ; Vice-président du Y.M.C.A.
Diomi Gaston		Assistant médical, H.B.C. Indes et Birmanie, 1943-1945	Membre du Conseil de Gouvernementet Membre du Conseil de Province de Léopoldville (1957-1959) ; Membre du Conseil communal de Ngiri-Ngiri (1957) ; Bourgmestre de la Commune de Ngiri-Ngiri (1958-1960) ; Conférence du Rassemblement des peuples africains à Accra (décembre 1958) ; Sénateur (1960-1965) ; Président du Conseil d'Administration de la Compagnie Maritime Zaïroise (1967-1972) : Commissaire du peuple (1970-1977, 1982), etc.
Kanza, Daniel	Sergent comptable		Vice-président de l'ABAKO ; Membre du Collège exécutif provincial de Léopoldville ; Premier bourgmestre de Léopoldville

Lundula Victor	Sergent-chef	Assistant médical, H.B.C. Indes et Birmanie, 1943-1945	Bourgmestre de la Commune de Kikula à Jadotville (1957) ; Président de l'Union des Anciens Combattants Katangais (1960) ; Général, commandant en chefde l'A.N.C. (9 juillet -12 septembre 1960)
Moanda Vital	Sergent-comptable (1951)	Gradé d'élite attaché à l'Etat-major, C.I. de Lokandu	Président de la Section ABAKO, Kinshasa-Kalamu (1959) ; Vice-président général de l'ABAKO (1960) ; Député national (ABAKO), Province de Léopoldville, circonscription du Bas-Congo ; Ministre de la Défense Nationale (1960) Président provincial du Kongo Central (1961-1964) ; Gouverneur du Kongo central (1964-1966)

Mobutu Joseph-Désiré	Sergent comptable dactylographe(1956)	Chef du pool de dactylographie du QGFP.	Journaliste à *L'Avenir Colonial* (1956) puis à Actualités Africaines (1957) Secrétaire particulier de Lumumba, Secrétaire d'étatà la présidence Colonel, chef d'Etat-majorde l'A.N.C. (1960) Général, commandant en chef de l'A.N.C. (23 juin 1961) Président de la République (1965-1997)
Obotela Gédéon	Sergent-major	Chauffeur du Vice-gouverneur Général Pétillon à Bujumbura	Membre du Conseil Permanent du Territoire d'Isangi, P.O. (1959) ; Gérant adjoint de la Coopérative de Yabaondo, Territoire d'Isangi

Source : ARTIGUE, *Qui sont les leaders congolais ?* Europe-Afrique, 1960-1961

Faute d'avoir mené des enquêtes sur les expériences et les stratégies de survie des anciens combattants[593], ce tableau ne constitue qu'un échantillon montrant la phase civile du cycle de vie de certains soldats en congé illimité. Des assistants médicaux comme Alphonse Bankoto, Henri Bongolo, Ngandu Etienne et Pierre Canon furent parmi les premiers Congolais accédant à la 4ecatégorie lors de la nomination de 460 agents du personnel auxiliaire dans le cadre de l'application du Statut Unique du Personnel de l'Administration d'Afrique. Les enfants de nombreux anciens combattants furent parmi les mieux scolarisés de la colonie et sont devenus, pour certains, de brillants intellectuels, après 1960.

Ce fut le cas, par exemple, de Thomas Kanza, fils de Daniel Kanza, qui fut le premier diplômé universitaire congolais et Ministre des Affaires Etrangères du Gouvernement Lumumba. C'est aussi le cas de Jean-Marie Moanda, fils de Vital Moanda, Docteur Ingénieur Civil, actuellement professeur à la Faculté Polytechnique de l'Université de Kinshasa et de Noel Obotela Rachidi, fils d'Obotela Gédéon, actuellement professeur au Département des Sciences Historiques de l'Université de Kinshasa.

Photo n° 24 : Leçon de comptable-dactylographe à l'Ecole Centrale de Luluabourg (Source : © MRA, Bruxelles)

593 A propos des expériences et des stratégies de survie des vétérans de l'Afrique de l'Ouest, il existe des études réalisées par Brigitte REINWALD, „Citadins au futur ? L'insertion des anciens combattants dans l'espace urbain de Bobo-Dioulasso », Villes d'Afrique : Explorations en histoire urbaine. Sous la direction de J.L. Vellut, Paris, L'Harmattan, 2007, p.179-199.

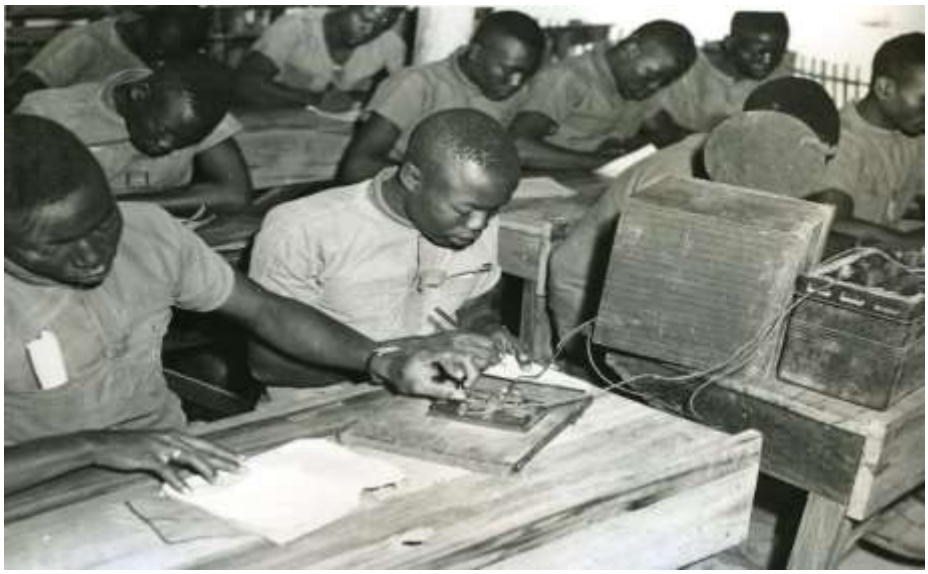

Photo n° 25 : Leçon de morse à l'Ecole Centrale de Luluabourg
(Source : © MRA, Bruxelles)

Photo n° 26 : Leçon de signalisation routière au Camp Léopold II (septembre 1950).
(Source : © MRA, Bruxelles)

Photo n° 27 : Ecole des Pupilles, Luluabourg. (Source : © MRA, Bruxelles)

.

Photo n° 28: Pupille de Luluabourg (1960). Source : F.P., Résumé de l'histoire de la Force Publique du Congo Belge, p. 31

Photo n° 29 : Femme et enfants au foyer social du Camp Léopold II (1958)
(Source : © MRA, CB 58-39-59)

Photo n° 30 : Camp Gilliaert (Luluabourg), les cases des soldats et quelques hommes devant (1950).(Source : ©MRA, Bruxelles)

Photo n°31 : Camp Gombari (Kibali-Ituri), maison d'un gradé d'élite et safamille (1950).(Source : ©MRA, Bruxelles).

Photo n° 32 : Camp Gombari (Kibali-Ituri), vie de camp militaire, soldats et leurs familles (1950).
(Source ©MRA, Bruxelles)

Photo n°33 : Camp Prince Baudouin (Usumbura), enfants et soldat cycliste (1950)
(Source : © MRA, Bruxelles)

Photo n° 34 : Arrivée de 636 kgs, à Léopoldville, des produits alimentaires expédiés par le Cobakwa (Coopérative Bakongo-Kwango-Kwilu) (juillet 1960)
(Source : ©BNC, Kinshasa)

Photo n° 35 : Dispensaire de l'Ecole Centrale de Luluabourg
(Source ©MRA, Bruxelles)

Photo n° 36 : Imprimerie du 'Nsango ya Bisu', Camp Léopold II (1950)
(Source : © MRA, Bruxelles)

Photo n°37: Laboratoire photo, Camp Léopold II(1950).
(Source : © MRA, Bruxelles)

Photo n° 38: Sport militaire, Camp Léopold II (novembre 1949).
(Source : © MRA, Bruxelles)

Photo n° 39: Concours de la plus belle famille, Camp Léopold II(1949).
(Source : © MRA, Bruxelles)

Photo n° 40 : Réception en l'honneur du Brigadier en Chef François Lufungula (1953)
(©BNC, Kinshasa).